



**EN BREF :**

- Poivron : la pyrale du maïs est très active dans l'ouest de la province, surveillez vos arrosages insecticides. Les pucerons sont problématiques à certains endroits.
- Poivron et tomate : la pourriture sclérotique est observée dans plusieurs champs. Présence de coups de soleil sur les fruits, dans des champs où le feuillage est insuffisant.
- Aubergine : surveillez le tétranyque à deux points.

## **POIVRON : LA PYRALE BIVOLTINE EST TRÈS ACTIVE**

Nous observons, depuis la semaine dernière, une augmentation des captures de papillons de la race bivoltine de la pyrale du maïs dans les pièges à phéromone. Dans les régions de la plaine de Montréal, les captures varient de moyennes à très élevées. Le calendrier de traitement suggéré la semaine dernière est toujours d'actualité, selon les captures observées.

### **Traitements pour les régions de la Montérégie, de Laval, de Lanaudière, des Basses-Laurentides, de l'Outaouais et de l'Estrie**

*Les traitements insecticides prévus pour cette semaine et pour la semaine prochaine sont importants, car la pression de l'insecte semble élevée un peu partout.*

Respectez un intervalle de 5 à 7 jours entre les traitements et n'hésitez pas à reprendre une pulvérisation si celle-ci a été délavée par une précipitation supérieure à 25 mm (1 po) de pluie.

### **Traitements pour les régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches**

Il est encore trop tôt pour faire les applications d'insecticides contre la pyrale bivoltine. Nous vous renseignerons sur les dates de traitement dans le prochain communiqué.

## **POIVRON : PUCERONS**

Des colonies de pucerons sont signalées dans des champs de poivron de la Montérégie, des Basses-Laurentides et de la Capitale-Nationale et, dans certains cas, les seuils de traitement sont atteints. Ailleurs au Québec, on ne rapporte pas de populations de pucerons qui justifient des interventions insecticides.

Les seuils d'intervention sont estimés sur une moyenne de 25 plants observés par champ. Dans le poivron, nous vous suggérons un seuil d'intervention d'une moyenne de 6 pucerons/feuille ou 1 colonie/plant.

Si vous devez intervenir contre le puceron et la pyrale du maïs, l'ORTHENE contrôle ces deux ravageurs. Attention au délai avant la révolte qui est de 7 jours.

Certains observateurs nous rapportent un contrôle insatisfaisant des populations de pucerons par l'acéphate (ORTHENE) ou le diméthoate (CYGON, LAGON). Dans ces cas-là, privilégiez une application à l'endosulfan (THIODAN, THIONEX) ou au malathion (MALATHION).

## POIVRON ET TOMATE : POURRITURE SCLÉROTIQUE

Depuis la semaine dernière, on observe dans les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale des plants de poivron et de tomate affectés par la pourriture sclérotique. Les plants affectés flétrissent, la tige brunit et se dessèche, puis une mousse blanche apparaît lorsque les conditions sont favorables. Les plants affectés en meurent. En ouvrant la tige, on découvre de petites masses noires de la taille d'un pois. Ce sont les sclérotés qui permettent au champignon de survivre dans le sol d'une année à l'autre.

La plupart du temps, la maladie n'affecte pas plus de 5 à 10 % des plants et ne continue pas à se développer durant la saison.



Poivron affecté par la pourriture sclérotique.  
Photo : Christine Villeneuve, MAPAQ



Premiers stades de la pourriture sclérotique :  
flétrissement du plant.  
Photo : Christine Villeneuve, MAPAQ

## POIVRON ET TOMATE : INSOLATION SUR FRUITS

Les canicules et les journées ensoleillées des deux dernières semaines ont été favorables à l'insolation sur les fruits de tomate et surtout de poivron. L'épiderme devient blanchâtre et sec pour noircir ou pourrir par la suite. Les symptômes peuvent se confondre avec ceux de la pourriture apicale.





Insolation sur fruits de poivron.  
Photo : Christine Villeneuve, MAPAQ

Afin de limiter les impacts de l'insolation :

- Dès le début de la saison, favorisez un environnement pour produire un plant bien équilibré en feuillage. Veillez à ce que les plants ne manquent pas d'azote. Lorsque les fruits apparaissent, il est plus difficile de stimuler la croissance du feuillage, car le plant utilise l'azote pour faire grossir les fruits.
- Les stress hydriques sont défavorables à une bonne croissance du feuillage. Ce n'est pas parce qu'il pleut que les plants sur paillis de plastique sont bien irrigués au niveau racinaire. Surveillez constamment la teneur en eau du sol et réagissez le plus rapidement possible par l'irrigation goutte à goutte.
- La culture de la tomate sur tuteur limite les pertes causées par l'insolation, car les plants ne sont pas brisés par les cueilleurs ou par les vents violents.

## LE TÉTRANYQUE EST ACTIF DANS L'AUBERGINE

On note la présence du tétranyque à deux points dans des champs d'aubergine de la Montérégie. Les conditions chaudes favorisent toujours une multiplication accélérée des tétranyques. Surveillez les parties de champs situées près des chemins de ferme poussiéreux qui sont des lieux de prédilection pour ce ravageur.

Les tétranyques sont à peine visibles à l'œil nu et se concentrent sur la face inférieure des feuilles. On croirait voir un grain de sable qui se déplace. Une loupe qui grossit environ 15 fois permet de bien les identifier.

### Premiers dommages

Légère décoloration blanchâtre ou jaunâtre, souvent située près des nervures principales, sur la face inférieure de la feuille. Lorsque les symptômes progressent, la feuille devient jaunâtre entre les nervures. En regardant sous la feuille, on aperçoit de petites zones où le feuillage est ponctué de points blancs de la grosseur d'une tête d'épingle. Ceux-ci correspondent aux endroits où s'est nourri l'insecte.



**Attendez d'observer les tout premiers dommages sur les plants avant de traiter contre le tétranyque.** La présence de plus d'une dizaine de tétranyques par plant peut justifier un premier traitement. Faites un suivi d'au moins une visite par semaine, surtout lorsque le temps est chaud et sec.



Dommages du tétranyque à deux points sur une feuille d'aubergine.

Photo : Isabelle Couture, MAPAQ



Grossissement des tétranyques à deux points, prêt de la nervure principale de la face inférieure d'une feuille d'aubergine.

Photo : Isabelle Couture, MAPAQ



Tétranyques à deux points sur la face inférieure d'une feuille d'aubergine.

Photo : Isabelle Couture, MAPAQ

## Traitements insecticides

Le MALATHION a une efficacité moyenne à faible contre le tétranyque. Le délai avant la récolte est de 3 jours. Comme le MALATHION ne tue pas les œufs de tétranyques, vous devrez faire un 2<sup>e</sup> traitement 5 à 7 jours plus tard afin de détruire les nouveaux adultes qui ont émergé.

Vous pouvez aussi utiliser le savon insecticide END-ALL de Safer qui agit par suffocation sur les petits insectes à corps mous comme le tétranyque. Ce savon insecticide est assez efficace si le volume d'eau est suffisant, soit 1 000 l/ha. Faites les pulvérisations en soirée et faites des tests préalables sur une petite superficie pour vérifier les risques de brûlure au feuillage.



Le nouvel acaricide FORBID 240 SC agit sur les stades juvéniles mais n'affecte pas les adultes, ce qui peut avoir un impact sur l'efficacité du contrôle. Attendez de 4 à 10 jours après l'application du produit pour en évaluer la performance sur les acariens. L'usage d'adjuvants destinés à améliorer la mouillure du feuillage de l'aubergine pourrait augmenter l'efficacité du FORBID 240 SC. Attention à la phytotoxicité. Faites un test préalable sur quelques plants. S'il y a des problèmes de phytotoxicité, ils apparaîtront dans un délai de 24 à 48 heures.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome - Avertisseuse – solanacées  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-2210, poste 231 - Télécopieur : 450 454-7959  
Courriel : [Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Émilie Morissette, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – solanacées – 8 août 2007*

